

Démarche : Demande de dispense d'agrément pour l'immobilier d'entreprise (art. L. 510-1 du code de l'urbanisme)

Organisme : Mission immobilier d'entreprise

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

L'agrément constitue une autorisation préliminaire nécessaire à la mise en œuvre de certaines opérations immobilières soumises à un permis de construire ou à une déclaration préalable de travaux. La procédure a été créée au milieu des années 1950 avec comme objectif d'orienter les acteurs publics et privés du marché, dans leur choix de localisation de leurs activités économiques, dans le but de favoriser une répartition équilibrée entre les activités et l'habitat. La procédure de l'agrément est régie par les articles L. 510-1 à L 510-4 et R. 510-1 à R. 510-15 du code de l'urbanisme.

Informations concernant le demandeur

Nom de la structure demandeuse

Prénom et Nom du contact

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Téléphone

Adresse mail

Informations concernant le projet

Demande de dispense d'agrément pour l'immobilier d'entreprise (art. L. 510-1 du code de l'urbanisme)

Nom du bénéficiaire

Préciser l'identité de la structure porteuse de l'autorisation d'urbanisme (PC, DP, PA,...)

Commune

Code Postal

Adresse du projet

N° et dénomination de la voie, et, dans le cas d'une ZAC ou d'un lotissement, n° de lot et dénomination de l'opération d'aménagement

Usage principal du bâtiment

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ bureaux

☐ entrepôts

☐ équipements

☐ locaux techniques

☐ locaux industriels

☐ locaux scientifiques

☐ locaux d'enseignement

☐ commerces et activités de services

☐ résidences avec service

Surface de Plancher totale du projet en m2

Description des travaux réalisés

Préciser les surfaces existantes avant travaux, la nature des travaux réalisés (construction, extension, réhabilitation, démolition/reconstruction, changement de destination) et les surfaces correspondantes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Projet CERFA de l'autorisation d'urbanisme lié au projet

Informations complémentaires

Le bien a-t-il fait l'objet de travaux achevés depuis moins d'un an ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Demande de dispense d'agrément pour l'immobilier d'entreprise (art. L. 510-1 du code de l'urbanisme)

Si oui, merci de décrire les travaux effectués, et transmettre le cerfa de l'autorisation d'urbanisme lié ainsi que la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Description des travaux achevés il y a moins d'un an :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le cas échéant, CERFA de l'autorisation d'urbanisme des précédents travaux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le cas échéant, attestation DAACT